

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**18^e Colloque international de bibliologie de l'Association internationale de
Bibliologie (AIB)**

**1^{er} Colloque congolais de bibliologie du Comité congolais de l'Association
Internationale de Bibliologie**

Kinshasa (27 novembre – 3 décembre 2004)

**La Production éditoriale de la bibliothèque nationale du Congo (2000 -
2004) : une étude bibliométrique**

par

Georges MULUMBA Kalonga

**Professeur à l'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la
Communication. (IFASIC)**

**Professeur aux Facultés Catholiques de Kinshasa en Faculté de Communications
Sociales**

**Directeur Général de la Bibliothèque Nationale du Congo
Directeur du Centre d'Études et d'Informations pour le Développement (CEID)**

L'adage latin « omnia in mensura » « tout dans la mesure », est devenu l'idée directrice de toutes les sciences qui tendent à passer du stade qualitatif au stade quantitatif. Les sciences biologiques ou bio-psychologiques s'efforcent de joindre à la description minutieuse la mesure aussi exacte que possible. La fréquence de la répétition d'un type permet une mesure indirecte de la vitalité de l'espèce végétale ou animale ; la longueur, la portée des organes, leur diamètre, leur poids, la variabilité des caractères essentiels permettent de nouvelles précisions. La sociologie tend aussi à devenir quantitative. Elle opère sur des groupes et les groupes sont susceptibles de dénombrements, dont la statistique établit les méthodes et enregistre les résultats. « Les sciences du livre, elles aussi doivent tendre à introduire la mesure dans leurs investigations. En tant que le livre est objet de psychologie, de sociologie et de technologie, ses phénomènes sont susceptibles d'être mesurés. La « Bibliométrie » est la partie définie de la Bibliologie qui s'occupe de la mesure ou quantité appliquée aux livres », petite anthologie francophone de la Bibliologie. Robert Estivals et alii. p.88.

Objet de la Communication

L'opinion la plus généralement répandue est que le Congolais n'écrit pas ou plutôt ne produit pas assez de livres. Nous voulons, dans les lignes qui suivent, examiner la production éditoriale de la République Démocratique du Congo pendant ces cinq dernières années, de 2000 à 2004. La loi n° 74-003 du 2 janvier 1974, relative au dépôt obligatoire des publications, nous servira de lanterne. Avant cela, nous traiterons de l'ordonnance à l'origine de la Bibliothèque Nationale du Congo afin de découvrir les missions dévolues à cette dernière. En effet, l'ordonnance n°89-010 du 18 janvier 1989 portant création de la Bibliothèque Nationale stipule à l'article 3 que « la Bibliothèque a pour mission de rassembler et conserver toute la production intellectuelle nationale reproduite en nombre et, en premier lieu, la production imprimée, notamment les plaquettes, journaux, revues, périodiques, brochures, livres, partitions musicales, bandes, disques, films et cassettes ». Signalons que notre étude portera sur les livres, les autres types de documents n'étant presque jamais déposés exception faite de quelques journaux.

La loi n°74-003 du 2 janvier 1974, relative au dépôt obligatoire des publications, dit dans son article 3 : « tout éditeur est tenu de déposer au Conseil Législatif National (Parlement) et à la Bibliothèque Nationale, dans le mois qui suit l'enregistrement, huit exemplaires de chaque ouvrage ou publication qu'il fait paraître, deux au Conseil Législatif National et six à la Bibliothèque Nationale. Les ouvrages de luxe tirés à moins de 300 exemplaires seront déposés en trois exemplaires dont un au Conseil Législatif National et deux à la Bibliothèque Nationale¹ ». Tel est le principe, mais la réalité sur le terrain est tout autre. En effet, si quelques éditeurs, surtout « religieux », déposent le nombre requis d'exemplaires, la majorité ne le fait pas toujours et certains ne le font pas du tout, considérant les exemplaires déposés comme un manque à gagner. Cette loi n'est pas réaliste concernant certaines de ses dispositions, notamment l'article 4 : « sont aussi soumises à la condition d'enregistrement et au dépôt légal obligatoire dans les conditions prévues aux articles 3 et 13 alinéa 2 :

- les publications faites à l'étranger par des ressortissants (Zaïrois) Congolais ;
- toutes autres publications éditées à l'étranger et qui doivent être mises en vente ou en distribution au (Zaïre)-Congo ».

Ces dispositions ne sont jamais appliquées. C'est la raison pour laquelle nous envisageons de soumettre à l'autorité compétente une révision de cette Loi et également une révision de l'ordonnance créant la Bibliothèque Nationale du Congo pour une mise à jour.

Voici des tableaux de la production éditoriale année par année. Chaque tableau est suivi d'un deuxième tableau, la production étant présentée par ordre d'importance. Ces tableaux sont suivis d'un tableau-synthèse de la production éditoriale pour la période concernée, soit de 2000 à 2004. Nous donnons ensuite un tableau unique reprenant la production totale avant de présenter un diagramme montrant l'évolution de la production éditoriale.

¹ Bibliothèque Nationale du Congo : Structure et fonctionnement (1989)

Tableau n° 1 : Production éditoriale : 2000 (1)

N°	MATIÈRES		ANNÉE	%
01	Art	1	2000	0,90
02	Communication	2	2000	1,80
03	Culture	2	2000	1,80
04	Démocratie	3	2000	2,70
05	Droit	10	2000	9,80
06	Économie	7	2000	6,30
07	Éducation	5	2000	4,50
08	Environnement	17	2000	15,31
09	Femme	1	2000	0,90
10	Histoire	8	2000	7,20
11	Informatique	1	2000	0,90
12	Littérature	3	2000	2,70
13	Philosophie	2	2000	1,80
14	Politique	9	2000	8,10
15	Religion	37	2000	33,33
16	Santé	3	2000	2,70
TOTAL		111		99,94

(1) Source : B.N.C. : Bibliographie nationale, 2000.

Tableau n° 2 : Production 2000 par ordre d'importance

N°	MATIÈRES	%
01	Religion	33,33
02	Environnement	15,31
03	Droit	9,80
04	Politique	8,10
05	Histoire	7,20
06	Économie	6,30
07	Éducation	4,50
08	Démocratie	2,70
09	Littérature	2,70
10	Santé	2,70
11	Communication	1,80
12	Culture	1,80
13	Philosophie	1,80
14	Art	0,90
15	Femme	0,90
16	Informatique	0,90
TOTAL		99,94

Tableau n°3 : Production éditoriale : 2001 (1)

N°	MATIÈRES	2001	%
01	Archives	1	1,17
02	Démocratie	4	4,70
03	Droit	9	10,58
04	Économie	5	5,88
05	Éducation	7	8,23
06	Environnement	3	3,23
07	Femme	3	3,52
08	Littérature	4	4,70
09	Philosophie	1	1,17
10	Politique	10	11,76
11	Religion	31	36,47
12	Santé	7	8,23
TOTAL		85	99,93

(1) Source : Registre du Dépôt légal de la Bibliothèque Nationale du Congo

Tableau n°4 : Production 2001 par ordre d'importance

N°	MATIÈRES	%
01	Religion	36,47
02	Politique	11,76
03	Droit	10,58
04	Éducation	8,23
05	Santé	8,23
06	Économie	5,88
07	Démocratie	4,70
08	Littérature	4,70
09	Femme	3,52
10	Environnement	3,23
11	Archives	1,17
12	Philosophie	1,17
TOTAL		99,93

Tableau n° 5 : Production éditoriale : 2002 (1)

N°	MATIÈRES	2002	%
01	Agenda	3	3,70
02	Communication	2	2,46
03	Culture	3	3,70
04	Droit	15	18,51
05	Économie	3	3,70
06	Éducation	4	4,13
07	Environnement	1	1,23
08	Histoire	2	2,46
09	Littérature	6	7,40
10	Politique	3	3,70
11	Religion	18	22,22
12	Santé	17	20,18
13	Science	3	3,70
14	Sociologie	1	1,23
TOTAL		81	99,92

(1) Source : Registre du Dépôt légal de la Bibliothèque Nationale du Congo

Tableau n°6 : Production 2002 par ordre d'importance

N°	MATIÈRES	%
01	Religion	22,22
02	Santé	20,18
03	Droit	18,51
04	Littérature	7,40
05	Éducation	4,13
06	Agenda	3,70
07	Culture	3,70
08	Économie	3,70
09	Politique	3,70
10	Science	3,70
11	Communication	2,46
12	Histoire	2,46
13	Environnement	1,23
14	Sociologie	1,23
Total		99,92

Tableau n° 8 : Production 2003 par ordre d'importance

N°	MATIÈRES	%
01	Religion	24,42
02	Droit	16,12
03	Littérature	14,28
04	Politique	11,05
05	Économie	6,91
06	Éducation	3,70
07	Médecine	3,70
08	Morale	3,70
09	Histoire	3,70
10	Sociologie	3,70
11	Agenda	2,46
12	Communication	2,46
13	Mathématique	1,23
14	Philosophie	1,23
15	Psychologie	
16	Anatomie	
17	Géographie	
18	Apiculture	
19	Botanique	
20	Linguistique	
Total		99,92

Tableau n°9 : Production éditoriale : 2004 (1)

N°	MATIÈRES	2004	%
01	Communication	10	4,27
02	Droit	34	14,52
03	Économie	23	9,82
04	Éducation	24	10,25
05	Généralités	1	0,42
06	Histoire	3	1,28
07	Littérature	23	9,82
08	Mathématique	5	2,13
09	Médecine	4	1,70
10	Morale	3	1,28
11	Philosophie	6	2,56
12	Politique	24	10,25
13	Psychologie	2	0,85
14	Religion	67	28,63
15	Sociologie	4	1,70
TOTAL		234	99,93

(1) Source : Registre du Dépôt légal de la Bibliothèque Nationale du Congo.

Tableau n°10 : Production 2004 par ordre d'importance

N°	MATIÈRES	%
01	Religion	28,63
02	Droit	14,52
03	Éducation	10,25
04	Politique	10,25
05	Économie	9,82
06	Littérature	9,82
07	Communication	4,27
08	Philosophie	2,56
09	Mathématique	2,13
10	Médecine	1,70
11	Sociologie	1,70
12	Histoire	1,28
13	Morale	1,28
14	Psychologie	1,38
15	Généralités	0,42
TOTAL		99,93

Tableau n°11 : Synthèse de la production éditoriale (2000 – 2004)

MATIÈRES	2000	%	2001	%	2002	%	2003	%	2004	%
Agenda					3	3,70	3	1,38	10	4,27
Anatomie							2	0,92		
Apiculture							1	0,46		
Archives			1	1,17						
Art	1	0,90								
Botanique							1	0,46		
Communication	2	1,80			2	2,46	3	1,38		
Culture	2	1,80			3	3,70				
Démocratie	3	2,70	4	4,70						
Droit	10	9,80	9	10,58	15	18,51	35	16,12	34	14,52
Économie	7	6,30	5	5,88	3	3,70	15	6,91	23	9,82
Éducation	5	4,50	7	8,23	4	4,13	8	3,68	24	10,25
Environnement	17	15,31	3	3,23	1	1,23				
Femme	1	0,90	3	3,52						
Généralités									1	0,42
Informatique	1	0,90								
Géographie							2	0,92		
Histoire	8	7,20			2	2,46	7	3,22	3	1,28
Linguistique							1	0,46		
Littérature	3	2,70	4	4,70	6	7,40	31	14,22	23	9,82
Mathématique							3	1,38	5	2,13
Médecine							8	3,68	4	1,70
Morale							7	3,22	3	1,28
Philosophie	2	1,80	1	1,17			3	1,38	6	2,56
Politique	9	8,10	10	11,76	3	3,70	24	11,05	24	10,25
Psychologie							3	1,38	2	0,85
Religion	37	33,33	31	36,47	18	22,22	53	24,42	67	28,63
Santé	3	2,70	7	8,23	17	20,18				
Science					3	3,70				
Sociologie					1	1,28	7	3,22	4	1,70
TOTAUX	111	99,94	85	99,93	81	99,92	217	99,84	234	99,93

Tableau n°12 : Production totale 2000 - 2004

ANNÉE	PRODUCTION	%
2000	111	15,24
2001	85	11,67
2002	81	11,12
2003	217	29,80
2004	234	32,14
TOTAL	728	99,14

De 2000 à 2004, la Bibliothèque Nationale du Congo a enregistré 728 livres au dépôt légal, soit en moyenne 145,6 livres/an. Nous pouvons affirmer que notre production annuelle augmente d'une année à l'autre et qu'elle augmentera davantage dans les années à venir. Cette augmentation peut s'expliquer sans doute par la campagne que nous avons menée dans la presse ces derniers temps. En effet, depuis le 31 Août 2004, le Ministre de la Culture et des Arts a signé un arrêté créant une Agence de l'I.S.B.N., suite au communiqué de presse demandant aux éditeurs de venir se faire enregistrer afin d'obtenir un numéro d'ISBN. En effet, depuis cette date, beaucoup d'éditeurs se sont présentés à la Bibliothèque Nationale du Congo et plusieurs ont déposé le nombre d'exemplaires exigés par la loi.

Tableau d'une synthèse de la production éditoriale (2000 - 2004)

